



# UNION NATIONALE DES ZOUAVES

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

« Être zouave est un honneur. Le rester est un devoir. »

*Bulletin n° 44 - 2<sup>ème</sup> semestre 2015*



**L'Union nationale des Zouaves**

vous présente ses meilleurs  
vœux pour la nouvelle année !!



Chers Zouaves, chers amis.

En ce début d'année je ne vais pas revenir sur les événements tragiques qui ont marqué 2015, et même si bien sûr les anciens Zouaves sont solidaires des victimes des différents attentats et soutiennent toute action visant à empêcher qu'ils se renouvellent, il s'agit avant tout pour nous de regarder vers l'avant.

2016 sera encore une année dense pour les Zouaves, avec des commémorations importantes, à Verdun et sur la Somme, et nos rendez-vous habituels à Coxyde, à la Butte des Zouaves et sous l'Arc de triomphe. Nous avons été très présents tout au long de l'année 2015 et gageons qu'il en sera de même cette année.

Commémorer ne suffit pas, transmettre et faire vivre l'histoire et la gloire de nos anciens est tout aussi important, c'est pourquoi j'insiste dans ce numéro sur la préservation de nos traditions, en abordant sommairement le glorieux bilan de nos régiments durant la guerre 14-18, et en soulignant que les Zouaves n'ont plus de musée...

Ce n'est pas une légende, nous le savons bien, les Zouaves sont le corps le plus décoré de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, il faut le rappeler sans cesse. Hélas, nous constatons de nombreux oublis concernant les Zouaves, qui disparaissent purement et simplement des champs de bataille de la Grande guerre, non seulement dans des revues spécialisées, mais aussi, et c'est beaucoup plus grave, dans des revues institutionnelles, dont le maintien des vérités historiques est précisément la mission. Aussi ai-je écrit au secrétaire d'état aux anciens combattants pour lui faire part de notre tristesse devant cette situation et appeler son attention sur le devenir du patrimoine des Zouaves et sur notre volonté de voir enfin un de nos drapeaux remis à un régiment.

Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer. *Pan Pan l'Arbi !!!*

**Jean-Louis LEMMET**

**Président de l'Union Nationale des Zouaves.**

## SOMMAIRE

- Page 1 Editorial / Sommaire.
- Pages 2-3-4 Assemblée générale de l'Union des Zouaves à Toulouse le 12 septembre 2015.
- Pages 5 185<sup>e</sup> anniversaire du Corps des Zouaves / Agenda / Nos peines
- Page 6-7 Vie de nos amicales
- Pages 8-9 Les décorations de nos Drapeaux
- Page 10 Quel avenir pour le musée de l'Infanterie.
- Page 11-12 Les réserves militaires / Butte des Zouaves et Monument national des Zouaves 13 mars 2016

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

# VIE DE L'UNION

## ASSEMBLEE GENERALE DU 12 SEPTEMBRE 2015 À TOULOUSE

L'assemblée générale 2015 de l'Union nationale des Zouaves a eu lieu le 12 septembre 2015 à 17 heures au Palais NIEL, 2 rue MONTOULIEU-SAINT JACQUES à TOULOUSE (31000). Elle s'inscrivait dans un week-end de rencontre autour de la Musique de la garnison d'ALGER qui donnait son dernier concert à FLOURENS (31), selon la chronologie suivante :

Samedi 12 septembre 2015 :

- conseil d'administration de l'Union nationale des Zouaves ;
- assemblée générale de l'Union nationale des Zouaves ;
- soirée de cohésion.

Dimanche 13 septembre 2015 :

- 11h00 messe du souvenir en l'église de FLOURENS ;
- 12h00 cérémonie au monument aux morts de FLOURENS, avec la Musique de la garnison d'ALGER ;
- vin d'honneur ;
- repas ;
- 17h00 concert de la Musique de la garnison d'ALGER.

\*\*\*

### 1. 17h00 Ouverture de la séance.

Jean-Louis LEMMET président de l'Union nationale des Zouaves, ouvre la séance en excusant les absents.

Chaque amicale, étant représentée par son président, un délégué ou un représentant, ou ayant donné pouvoir, le quorum est atteint. Le président, déclare l'assemblée générale ouverte à 17H00, est désigné président de séance Hughes BOURDAIN, est désigné comme secrétaire de séance Jean-François CATTEAU.

Après que le président ait souligné la présence de monsieur Alain GUY, nouvel adhérent à l'Union et de madame Brigitte TRUCHY fille d'un ancien du 9° Zouaves de 1940, il a été demandé une minute de recueillement en mémoire des Zouaves et des amis qui nous ont quittés depuis un an :

- le 5 octobre 2014, Michèle BRANGER épouse de notre camarade Claude BRANGER du 2° Zouaves, porte drapeau de L'Union pendant de nombreuses années ;
- le 8 octobre 2014, Guy DEFAIX président des anciens du 8° Zouaves ;
- le 25 octobre 2014, Arthur REGNIER des Zouaves de l'Est, ancien du 1<sup>er</sup> Zouaves ;
- le 28 novembre 2014, Lucien DERVEAUX notre grand ancien du 9° Zouaves ;
- le 15 décembre 2014, Gérard FLORENCE des Zouaves de l'Est ancien du 8° Zouaves ;
- le 20 décembre 2014, Pierre CLAVIER 8° Zouaves ;
- le 3 décembre 2014, Rémy PELLETIER du 9° Zouaves ;
- le 22 décembre 2014, Henri HESTEADU du 8° Zouaves ;
- le 24 décembre 2014, Jacqueline ZANARDO épouse de notre camarade Jean ZANARDO, président des Zouaves de l'Est ;
- le 26 décembre 2014, Elisabeth de VILLEPIN épouse de notre Président d'honneur Bruno de VILLEPIN ;
- le 5 janvier 2015, Louis BOULEAU ancien de la 12° DIM ;
- le 25 janvier 2015, Antoine FREY des Zouaves de l'Est, ancien du 4° Zouaves ;
- le 30 janvier 2015, Marcel GARDRAT des Zouaves du Sud-Ouest ancien du 4° Zouaves ;
- février 2015, Liliane, épouse de notre ami André REBEIX du 2° Zouaves ;
- le 23 février 2015, Jean LEONARD des Zouaves du Sud-Ouest ancien du 2° Zouaves ;
- le 9 mai 2015, René DAVID des Zouaves du Sud-Ouest ancien du 9° Zouaves ;
- le 19 mai 2015, colonel (er) André PHILIPPE du 3° Zouaves ;
- le 12 juin 2015, Léon ACOT grand ancien du 2° Zouaves ;
- le 27 juin 2015, Michel GROTARD des Zouaves de HENIN-BEAUMONT 9° Zouaves ;
- le 3 juillet 2015, Monique RICHARD, épouse du regretté Pierre RICHARD ancien du 2° Zouaves ;
- le 25 juillet 2015, André GUIGNARD Zouaves du Sud-Ouest ancien du 9° Zouaves - MGA.

Le président a ensuite demandé une pensée pour nos amis aujourd'hui confrontés à la maladie, qui dans la peine et détresse, ne peuvent être présents à notre assemblée.

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

## **2. Rapport moral, Jean-Louis LEMMET, président.**

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers Zouaves, chers amis et adhérents.

Nous voici réunis une nouvelle fois au Palais Niel à TOULOUSE, pour faire le bilan de l'année écoulée et de l'évolution de l'Union des Zouaves depuis notre dernière assemblée générale du 4 octobre 2014 à VERBERIE. Je vous remercie pour avoir fait le déplacement, votre présence ici témoigne de l'intérêt que vous portez à nos activités et à la vie de notre association et vous savez que sans vous elle n'existerait plus...

L'année écoulée a surtout été placée sous le signe des commémorations comme va l'indiquer le compte rendu d'activités. Nos amicales ont réussi à répondre présent en Belgique, dans le Nord, dans l'Aisne et dans l'Oise, cela suppose un engagement très fort des associations de Zouaves et de quelques volontaires très actifs, ce qui doit être souligné.

Certes nous sommes de moins en moins nombreux mais les forces vives demeurent. L'intégration de jeunes dans nos amicales connaît une légère augmentation qui peut nous donner l'espoir d'une certaine pérennité.

Le rapprochement avec les anciens Tirailleurs n'a pas évolué depuis un an, nous en sommes aux prises de contact, j'ai en revanche contact avec quelques anciens du Centre d'entraînement commando de GIVET qui se montrent intéressés par nos associations.

La visibilité des Zouaves a été excellente cette année, d'une part avec de nombreux reportages dans la presse quotidienne régionale rendant compte de la participation des Zouaves aux nombreuses cérémonies qui ont eu lieu dans le nord, dans l'est et en Belgique ; d'autre part avec 2 reportages aux actualités régionales de PICARDIE et pas mal d'articles dans la presse régionale de Picardie ; cette médiatisation est liée aux problèmes que nous connaissons avec la demande de déclassement du site de la Butte des Zouaves, mais c'est toujours positif pour nous.

Le statut de la Butte demeure inchangé à ce jour, j'ai écrit à madame la préfète de la région Picardie pour lui faire part de notre volonté de voir ce site ne pas changer de statut. J'ai reçu une réponse me disant que ce dossier était suivi avec attention et que nous ne manquerions pas d'être informés de la décision de justice consécutive à la demande de la société qui exploite l'usine de retraitement des déchets.

Je tiens une fois encore à remercier monsieur D'ARANJO maire de MOULIN-SOUS-TOUVENT et madame DEFRANCE maire de NAMPCÉL pour leur soutien indéfectible et pour la grande qualité des cérémonies qui ont eu lieu dans leurs mairies respectives dans le cadre des commémorations du mois de juin.

Je vais maintenant laisser la parole à Jean-François CATTEAU notre vice-président pour le bilan d'activités et à Hughes BOURDAIN pour le point sur le compte, et je vous souhaite un weekend entre Zouaves.

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs, chers amis et adhérents, je vous remercie.

## **3. Compte rendu d'activités, Jean-François CATTEAU, vice-président.**

- 6 décembre 2014 : cérémonies à la Vierge des Zouaves à CONCHY-LES-POTS (60).
- 18 janvier 2015 : A.G. F40
- 4 février 2015 : assemblée générale extraordinaire du 8<sup>e</sup> Zouaves ; suite au décès du Président Guy DEFAIX. Versailles (78) ;
- 7 & 8 février 2015 : 70<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de MUNSTER (68) ;
- 14 février 2015 : A.G. de l'Amicale des Zouaves du NORD / PAS-DE-CALAIS - SAINT-POL-SUR-MER (59)
- 17 février 2015 : C.A. aux Gueules Cassées
- 15 mars 2015 : 184<sup>e</sup> anniversaire de la création du Corps des Zouaves - Butte des Zouaves et Mémorial - MOULIN-SOUS-TOUVENT (60) ;
- 5 avril 2015 : remise de décorations à YPRES (B) ;
- 12 avril 2015 : "Pont des 3 fossés" à MERKEM (B) ;
- 19 avril 2015 : nécropole nationale de RETAUD - Cérémonies pour le 70<sup>e</sup> de la "Poche de ROYAN" (17) ;
- 23 avril 2015 : A.G. de l'Amicale du 2<sup>e</sup> Zouaves - AVIGNON (84) ;
- 25 avril 2015 : A.G. de l'Amicale des Zouaves du Sud-Ouest - LES GONDS (17) ;
- 2 mai 2015 : cérémonies à LES MATHES - Cérémonies pour le 70<sup>e</sup> de la "Poche de ROYAN" (17) ;
- 8 mai 2015 : fête de la Victoire ;
- 24 mai 2015 : cérémonies monument de la 12<sup>e</sup> DIM à BRAY-DUNES (59) ;
- 25 mai 2015 : COXYDE - Célébration des combats de l'YSER. Cérémonie au Monument des Zouaves (B) ;
- 30 & 31 mai 2015 : 75<sup>e</sup> anniversaire de l'opération "Dynamo" : - exposition par l'association "Le Chardon" salle Dany BOON à BRAY-DUNES (59) ; - cérémonies monument de la 12<sup>e</sup> DIM à BRAY-DUNES (59) ; - commémorations organisées par le "Collectif France 40" à HAUBOURDIN (59) et au Fort des Dunes de LEFFRINCKOUCKE (59) ;
- 6 juin 2015 : 75<sup>e</sup> anniversaire des combats de l'AILETTE- GUNY/TROSLY-LOIRE/CHAMPS/MANICAMP (02) ;
- 6 & 7 juin 2015 : centenaire de la bataille DE QUENNEVIERES - Les Zouaves à TOUVENT (60) ;

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

- 7 juin 2015 : 75<sup>e</sup> anniversaire des combats de TEMPLoux et NAMUR (B) ;
  - 15 juin 2015 : C.A. de l'Union aux "Gueules cassées" à PARIS 8<sup>e</sup> ;
  - 20 juin 2015 : commémorations des Déportés à LA PANNE (B) ;
  - 24 juillet 2015 : cérémonies à JAVERLHAC (24) ;
  - 2 août 2015 : inauguration du monument des Zouaves et Fusiliers Marins à NIEUPORT (B) ;
  - 15 août 2015 : AG de CORREZE-LIMOUSIN à BRIVE-LA-GAILLARDE (19) ;
  - 21 août 2015 : "Patelin Notre Dame" - DIXMUDE (B) ;
  - 5 septembre 2015 : A.G. de l'Amicale des Zouaves de l'Est - MUNSTER (68) ;
  - 6 septembre 2015 : "Journée des Zouaves" - SAINT-POL-SUR-MER (59) ;
  - 6 septembre : 101<sup>e</sup> anniversaire des combats de MONDEMENT (51) ;
  - 9 au 13 septembre : congrès de la Musique de Garnison D'ALGER-MONDONVILLE & FLOURENS (31).
- L'assemblée générale approuve le rapport moral et le compte rendu d'activité à l'unanimité.

#### **4. Rapport financier, Hugues BOURDAIN, trésorier.**

Non diffusé, consultable auprès du bureau.

L'assemblée générale approuve le rapport financier à l'unanimité.

#### **5. Vérificateur des comptes, Jeanine CHARLON, vérificatrice aux comptes.**

Par lettre en date du 27 août 2015, madame Jeanine CHARLON " atteste et certifie que les comptes de l'Union nationale des Zouaves sont sincères et qu'ils représentent l'image fidèle de l'actif et passif de l'association" et certifie que le total des comptes de l'Union nationale des Zouaves est bien de 5008,43 euros et que les pièces présentées.

L'assemblée générale donne quitus à la vérificatrice aux comptes à l'unanimité.

#### **6. Questions diverses**

##### **61. Modification des statuts.**

En raison de la baisse du nombre de membres dans les différentes associations et pour adapter les statuts de l'Union des Zouaves à leur vieillissement le conseil d'administration propose à l'assemblée générale les modifications suivantes :

**Article 1** : rajouter « D'apporter entraide et soutien aux anciens Zouaves à leurs familles et à leurs descendants. De défendre et perpétuer le patrimoine mémoriel des Zouaves ».

**Article 5** : s'agissant de la composition du conseil d'administration, au lieu de « Il est constitué de deux représentants de chaque amicale ou association et de deux représentants des adhérents isolés », écrire « il est constitué d'un représentant de chaque amicale ou association et d'un représentant des adhérents isolés ».

**Article 8** : s'agissant de l'assemblée générale, au lieu de « tous les membres des amicales ou Associations adhérentes », écrire « le président de chaque amicale ou son représentant, 3 membres délégués par amicales, 2 représentant pour les adhérents individuels. Tous les membres des associations adhérentes et tous les membres individuels peuvent participer à l'assemblée générale sans droit de vote ».

Modifications approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale.

Mise à jour et régularisation à charge du bureau.

##### **63. Calendrier 2015-2016.**

(cf ci-dessous)

##### **62. Renouvellement du CA.**

Les nouveaux présidents des anciens du 8<sup>e</sup> Zouaves (Jean-Pierre DECOURTIL) et des anciens Zouaves de l'EST (Richard BYCZEK) entrent au conseil d'administration en lieu et place de leurs prédécesseurs. Le nouveau bureau sera défini lors du prochain conseil d'administration du 3 décembre 2015.

##### **64. Plaque à la mémoire du général de LAMORICIERE**

Hughes BOURDAIN (président des anciens du 9<sup>e</sup> Zouaves, propose d'honorer la mémoire du général de LAMORICIERE « Père des Zouaves ».

##### **65. Bulletin de L'union nationale des Zouaves.**

Le bulletin (12 pages) paraît désormais 2 fois par an, à la fin de chaque semestre, compte tenu des couts d'impression et d'expédition cette périodicité convient.

# 185<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DU CORPS DES ZOUAVES

## 13 MARS 2016

### Programme du dimanche 13 mars 2016 :

- 08h30 Accueil à la Mairie de Nampcel
  - 09h30 Dépôt de gerbe à la Stèle du 2e Zouaves à la Ferme de Quennevières
  - **10h00 Cérémonie à la BUTTE des ZOUAVES et au MEMORIAL NATIONAL DES ZOUAVES** à Moulin-sous-Touvent. Dépôts de Gerbes et discours
  - 11h00 Messe du Souvenir en l'Eglise de Carlepont
  - 12h00 Dépôt de gerbes à la plaque du 9e Zouaves - Cérémonie au Monument aux Morts de Carlepont et au Carré Militaire. Puis recueillement à la Nécropole allemande et au monument aux Morts de Nampcel.
  - 13h00 Vin d'honneur à la Mairie de Nampcel
  - 13h30 Buffet sur place (Attention : sur réservation uniquement)
- \*\*\*Réservations à effectuer auprès de Hughes Bourdain ([ribourdain@orange.fr](mailto:ribourdain@orange.fr)), chèque à l'ordre de l'Union Nationale des Zouaves)

## AGENDA 2016

- Samedi **12 mars** : Conseil d'Administration 15h00
- Dimanche **13 mars** : Journée nationale des Zouaves - MOULIN-SOUS-TOUVENT - CARLEPONT et NAMPCCEL (60)
- Samedi **23 avril** : Assemblée Générale des Zouaves du Sud-Ouest à Les GONDS (17)
- Du **10 au 13 mai** : 33<sup>e</sup> Congrès annuel du 2<sup>e</sup> Zouaves en AVIGNON (84)
- Du **26 au 29 mai** : Commémorations du Centenaire de la Bataille de VERDUN (55)
- Le **4 juin** : Commémorations « Bataille e France » sur le canal de l'AILETTE (02)
- Dimanche **5 juin** : Commémorations de TEMPLoux (Belgique)
- Lundi **20 juin** : Commémorations à La PANNE (Belgique) / Conseil d'Administration 14h00
- Du **30 juin au 3 juillet** : Commémorations du Centenaire de la Bataille de la Somme - ALBERT et THIEPVAL (80)
- Du **31 août au 5 septembre** : Congrès de la MGA à DAMVIX (85)
- Dimanche **4 septembre** : Assemblée Générale des Zouaves de l'Est à VESOUL (70)
- Dimanche **4 septembre** : Commémorations de MONDEMENT-MONTGIVROUX (51)
- Samedi **9 ou 15 octobre** : Assemblée Générale du 9<sup>e</sup> Zouaves à VERBERIE (60) ou au Fort de Nogent à FONTENAY-SOUS-BOIS (94) (à déterminer)
- Samedi **15 octobre** : Conseil d'Administration, puis Assemblée Générale de l'UNZ au Fort de Nogent à FONTENAY-SOUS-BOIS (94), avec cérémonie de ravivage à l'Arc de Triomphe.

**Les amicales sont invitées à nous informer de toutes modifications ou ajouts à cet agenda, qui se veut être un calendrier informatif et collectif, Merci.**

## NOS PEINES

Dans son dernier bulletin, le **2<sup>e</sup> Zouaves** nous apprend les décès en 2015 de **Jean-Pierre GOUSSANT**, en mars, et **Roland HUG**, en janvier, ainsi que ceux **Michel MENANT** et **René KOEL** de qui n'avaient pas été mentionnés dans notre précédent bulletin.

Les **Zouaves du Sud-Ouest** nous font part du décès de **René DAVID** au mois de mai 2015, et de celui d'**André GUIGNARD** en juillet 2015, tous deux ancien du 9<sup>e</sup> Zouaves.

Au moment de la rédaction de ce bulletin, nous apprenons le décès de **Jean GAINCHE**, du 1<sup>er</sup> Zouaves, le 22 février 2015... Il était adhérent à l'Union.

## NOUVEL ADHÉRENT

Bienvenue à **Alain GUY, de Nîmes**, qui a souhaité rejoindre l'Union, ses deux grands-pères étaient Zouaves durant la Grande Guerre, et son père était Tirailleur en 19-45. Il est très actif dans le monde mémoriel et associatif et ce qui n'est pas si courant, toujours souriant.

## LA VIE DE NOS AMICALES

### DERNIER CONCERT DE LA MUSIQUE DE LA GARNISON D'ALGER À FLOURENS



Le congrès annuel de la Musique de la Garnison d'Alger du 8 au 13 septembre 2016 dans la région Toulousaine a connu son succès habituel et s'est clôturé de façon magistrale le dimanche 13, avec à 11 heures une messe du souvenir en l'église de FLOURENS, suivie d'une 12h00 cérémonie au monument aux morts, d'un vin d'honneur et d'un repas avec enfin à 17h00 des forts instants d'émotion pour ce qui constituait le dernier concert public de notre la MGA. Pour cette grande occasion le chef de musique de la MGA dirige sa musique et celle de son fils. Puisque en effet le chef de musique de la musique des parachutistes n'est autre que Stéphane Fougeroux, fils de Claude. Ce magnifique concert fut conclu par le chant des Zouaves entonné de façon magistrale par nos musiciens très émus et par l'assistance emportée par un fort élan d'enthousiasme.

Rappelons qu'avec 130 musiciens, la MGA était la plus importante musique militaire d'Algérie, et la plupart de ces anciens ont servi à Alger en 1950 et 1962, ils étaient administrés par le 9° Zouaves.



Une fois de plus, les fidèles de l'Union ont tenu à être présents pour accompagner leurs camarades de la musique pour ces moments, il faut bien le dire, historiques...

L'amicale de la musique d'Alger, bien sûr ne disparaît pas, nous ne manquerons pas de retrouver nos musiciens à l'occasion de leurs réunions et de leurs assemblées annuelles. L'occasion pour nous tous de continuer à chanter le chant des Zouaves...

## RETOUR A MUNSTER AVEC LES ZOUAVES DE L'EST LE 5 SEPTEMBRE 2015



Pour la deuxième fois en 2015 les Zouaves ont été accueillis par la ville de Munster, fidèle à ses libérateurs, à l'occasion de l'assemblée générale des Zouaves de l'Est le samedi 5 septembre. Cette journée remarquablement organisée par Richard Byczek a débuté par l'assemblée générale, devant une assistance nombreuse et attentive composée pour l'essentiel de vieux fidèles dont nombre avaient revêtu la tenue « à l'orientale » pour l'occasion, vint ensuite la messe, le défilé en ville et la cérémonie au monument aux morts de la ville



*Diplôme d'honneur de l'Union nationale des Zouaves pour Jean ZANARDO, président sortant qui a souhaité passer le flambeau à Richard BYCZEK, encore tous nos remerciements et toute notre affection.*

### CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS

Devant une belle assistance, comme toujours dans l'Est, avec la participation des représentants des enfants des écoles, du directeur départemental de l'ONAC et monsieur Pierre Dischinger, maire de Munster.

Un vin d'honneur pour remercier les nombreux invités et un repas de cohésion autour d'un excellent baeckeofe. Ce fut une nouvelle fois pour nos anciens de l'est de se retrouver entre amis autour de leur président.



# HISTOIRE

## LES ZOUAVES : LE CORPS LE PLUS DECORE DE LA 1<sup>ERE</sup> GUERRE MONDIALE



### LÉGION D'HONNEUR ET MÉDAILLE MILITAIRE

#### Drapeaux de ZOUAVES décorés de la Légion d'honneur



- 2e régiment de zouaves (20/06/1859)
- 3e régiment de zouaves (09/11/1863)
- 4e régiment mixte de zouaves et de tirailleurs (05/07/1919)
- 4e régiment de zouaves (05/07/1919)
- 8e régiment de zouaves (05/07/1919)
- 9e régiment de zouaves (05/07/1919)

#### Drapeau de ZOUAVES décoré de la Médaille militaire



- 3e régiment de zouaves (05/07/1919)

### FOURRAGERES

#### Première Guerre mondiale (42 citations pour 8 régiments de zouaves, 15 pour 4 régiments mixtes...)

- Fourragère aux couleurs du ruban de la Légion d'honneur (6-8 citations à l'ordre de l'Armée)
  - 3e régiment de zouaves (6 citations à l'ordre de l'Armée)
  - 4e régiment de zouaves (7 citations à l'ordre de l'Armée)
  - 4e régiment mixte de zouaves et de tirailleurs (futur 16e RTT) (6 cit. à l'ordre de l'Armée)
  - 8e régiment de zouaves (7 citations à l'ordre de l'Armée)
  - 9e régiment de zouaves (6 citations à l'ordre de l'Armée)

Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>

- Fourragère aux couleurs du ruban de la Médaille Militaire (4-5 citations à l'ordre de l'Armée)
  - 1e régiment de zouaves (5 citations à l'ordre de l'Armée)
  - 1e régiment mixte de zouaves et de tirailleurs (futur 43e R.T.T) (5 cit. à l'ordre de l'Armée)
  - 2e régiment mixte de zouaves et tirailleurs (futur 13° R.M. T) (4 cit. à l'ordre de l'Armée)
  - 2e régiment de zouaves (5 citations à l'ordre de l'Armée)
  - 3e régiment bis de zouaves (4 citations à l'ordre de l'Armée)
- Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre 1914-1918 (2-3 cit. à l'ordre de l'Armée)
  - 2e régiment bis de zouaves (2 citations à l'ordre de l'Armée)

## **INSCRIPTIONS PORTÉES SUR LES DRAPEAUX DES ZOUAVES :**

### **1er régiment de zouaves :**

Constantine 1837, Sébastopol 1854-1855, Melegnano 1859, Puebla 1863, Maroc 1908-1911-1914, La Somme 1916, Les Monts 1917, L'Ailette 1918, Montagne de Reims 1940, Danube 1945.

### **2e régiment de zouaves :**

Laghouat 1852, Sébastopol 1854-1855, Magenta 1859, Puebla 1863, Extrême-Orient 1884-1885, Maroc 1907-1912, Champagne 1915, Verdun-Noyon 1916-1918, Vosges 1944.

### **2e régiment bis de zouaves :**

L'Yser 1914, Monastir 1916, Doiran 1918.

### **3e régiment de zouaves :**

Sébastopol 1854-1855, Kabylie 1857, Palestro 1859, San Lorenzo 1863, Maroc 1908-1912, Champagne 1915, Verdun 1916, Moreuil-Noyon 1918, Le Faid 1943, Danube 1945, AFN 1954-1962

### **3e régiment bis de zouaves :** (inconnu)

### **4e régiment de zouaves :**

Sébastopol 1854-1855, Magenta 1859, Solferino 1859, la Marne-l'Yser 1914, Verdun 1916, La Malmaison 1917, Noyon-l'Oise 1918, Soissonnais 1918, Royan 1945.

### **8e régiment de zouaves :**

Saint-Gond 1914, Artois 1915, Champagne 1915, Les Monts 1917, Verdun 1917, Soissonnais 1918, Vauxaillon 1918.

### **9e régiment de zouaves :**

L'Yser 1914, Verdun 1916, Cœuvres 1918, Saconin 1918, Breuil 1918, Montdidier 1918, Berry-au-bac 1918, Roche-les-Blamont 1944.

### **1er régiment mixte de zouaves et de tirailleurs :**

L'Yser 1914, Verdun 1916, la Somme 1916, Les Monts 1917, -l'Aisne 1918, Montdidier 1918.

### **2e régiment mixte de zouaves et de tirailleurs :**

Le Matz 1918, Soissonnais 1918, L'Ailette 1918, Somme-Py 1918.

### **3e régiment mixte de zouaves et de tirailleurs :**

Verdun 1916, Les Monts 1917.

### **4e régiment mixte de zouaves et de tirailleurs :**

Artois 1915, Verdun 1916-1917, La Malmaison 1917, Noyon 1918, Soissonnais 1918, l'Oise-l'Ailette 1918.

## QUEL AVENIR POUR LE MUSEE DE L'INFANTERIE ET LE PATRIMOINE DES ZOUAVES ?



*Le fronton du musée de l'Infanterie à Montpellier*

Après le transfert de l'École d'application de l'Infanterie 2009, le musée de l'Infanterie, dernier dépositaire de la mémoire des Zouaves, a été fermé et attend toujours un nouveau lieu d'implantation. Neuf-Brisach est apparu un temps comme pouvant accueillir ce musée. Il n'en sera rien

### **Neuf-Brisach renonce à accueillir le musée de l'infanterie. (DNA 2015)**

Les élus de la communauté de communes du Pays de Brisach ont décidé à l'unanimité lundi soir de renoncer au projet d'implantation du musée de l'infanterie à Neuf-Brisach. Le ministère de la Défense doit désormais trouver un nouveau point de chute à ce musée.

Les élus de la communauté de communes du Pays de Brisach ont décidé à l'unanimité lundi soir de renoncer au projet d'implantation du musée de l'infanterie à Neuf-Brisach.

« Surdimensionné » pour la communauté de communes, selon son président Gérard Hug, le projet de musée de l'infanterie s'est finalement révélé trop onéreux.

Les travaux nécessaires (estimés à 10M€ a minima) et le probable déficit d'exploitation (l'objectif était d'attirer 80 000 visiteurs) ont amené les élus à prendre cette décision, au grand dam du maire de Neuf-Brisach, Richard Alvarez, absent pour le vote.

Jusqu'en décembre 2009, ce musée de l'infanterie se trouvait rattaché à l'école d'application de l'infanterie alors situé à Montpellier. Mais dans le cadre des restructurations des armées, cette école a déménagé en 2010 à Draguignan et les collections du musée, qui accueillait autour de 15000 visiteurs, ont été mises en caisses et stockées à Saint-Astier en Dordogne, dans des grottes naturelles dotées d'un équilibre hygrométrique permettant la conservation des collections.

**Le ministère de la Défense avait, à l'époque, estimé l'hypothèse d'un transfert en Alsace séduisante,** cette région étant fortement marquée par l'histoire militaire et aujourd'hui terre d'infanterie avec l'implantation de plusieurs unités comme le 152e RI (Colmar), le 35e RI (Belfort), le 1er Tir (Epinal) ou encore le Régiment de marche du Tchad (Meyenheim).



La vitrine n° 58 A de musée de Montpellier, consacrée aux Zouaves et à leur histoire prestigieuse.

Toutes ces collections ainsi que la salle d'honneur du CEC de GIVET, dorment désormais dans des caisses, en attendant d'être à nouveau exposées peut-être à Draguignan dans de nouveaux murs au sein de l'école d'Infanterie.

## BREVES SUR LA DEFENSE

### RÉSERVE MILITAIRE ET RÉSERVE CITOYENNE : QUELLES DIFFÉRENCES ?

La réserve militaire (réserve opérationnelle) concerne les personnes pouvant intégrer, en cas de besoin, les forces armées en vue d'opérations militaires alors que la réserve citoyenne s'adresse aux personnes souhaitant participer au renforcement du lien entre la Nation et les forces armées par des actions en direction notamment des collectivités locales ou du monde de l'éducation.

Dans les deux cas, il faut :

- avoir au moins 17 ans ;
- être en règle avec les obligations concernant le service national ;
- ne pas avoir été condamné à une peine criminelle ou ayant entraîné la perte des droits civiques, l'interdiction d'un emploi public, la destitution ou la perte d'un grade (pour les militaires).

#### **La réserve opérationnelle.**

Elle se subdivise elle-même en deux niveaux :

- la réserve de premier niveau, forte plus de 27 600 volontaires (hors gendarmerie nationale) signataires d'un engagement à servir dans la réserve (ESR) dont, en moyenne, plus de 1 800 sont quotidiennement en service ;

L'engagement dans la réserve militaire est souscrit pour une durée allant de 1 à 5 ans.

La durée annuelle des périodes où le réserviste peut être appelé est au maximum de 60 jours. Toutefois, en cas de nécessité liée à l'emploi des forces ou lorsque l'emploi tenu par le réserviste présente un intérêt de portée nationale ou internationale, cette durée peut être portée à 150, voire 210 jours par an.

Le réserviste perçoit notamment une solde.

Les personnes servant dans la réserve opérationnelle sont appelées pour :

- recevoir une formation ou suivre un entraînement ;
- apporter un renfort temporaire aux forces armées, en particulier pour la protection de la France et dans le cadre des opérations conduites à l'étranger ;
- dispenser un enseignement de défense en cas de besoin ;
- participer aux actions civilo-militaires, destinées à faciliter l'interaction des forces opérationnelles avec leur environnement civil ;
- servir auprès d'une entreprise qui participe au soutien des forces armées ou accompagne des opérations d'exportation relevant du domaine de la défense.

- la réserve de deuxième niveau (ou réserve de disponibilité), composée des anciens militaires soumis à l'obligation de disponibilité, dans la limite de 5 ans, à l'issue de leur service actif.

Les deux composantes de la réserve opérationnelle peuvent être convoquées soit en cas de mobilisation, soit en cas de mise en œuvre du dispositif de réserve de sécurité nationale. Ce dispositif permet de faire appel à l'ensemble des réserves, civiles et militaires lors de la survenance d'une crise majeure sur le territoire national. Dans les deux cas, un décret pris en conseil des ministres est nécessaire.

Lorsqu'ils sont en service, les réservistes opérationnels sont régis par le statut général des militaires.

#### **Réserve citoyenne**

Pour être réserviste de la réserve citoyenne, il faut être agréé par l'autorité militaire par rapport aux compétences, expériences ou intérêt des personnes sur les questions de défense nationale, cet agrément étant valable pour une durée de 3 ans renouvelable.

Le réserviste ne bénéficie d'aucune indemnité ou allocation même s'il a droit au remboursement des frais de déplacement.

La réserve citoyenne mène prioritairement des actions de sensibilisation et de soutien en direction :

- des collectivités locales (notamment par l'intermédiaire des élus municipaux correspondants Défense) ;
- du monde de l'éducation ;
- du monde de l'entreprise ;
- de la jeunesse (en particulier par l'intermédiaire des réservistes locaux à la jeunesse et à la citoyenneté).

Si besoin, les autorités militaires peuvent faire appel aux volontaires de la réserve citoyenne pour affecter ceux qui le souhaitent dans la réserve opérationnelle.

#### Journée nationale du réserviste 2016 :

La Journée nationale du réserviste 2016 aura pour thème :

"Une nouvelle réserve militaire pour de nouvelles menaces".

Elle se déroulera sur la période allant du 7 mars au 2 avril 2016.



## 185<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA CREATION DU CORPS DES ZOUAVES

13 MARS 2016

Voir programme en page 5 de ce bulletin et sur le site internet :

<http://collectifrance40.free.fr/>

N'oubliez pas de réserver pour le repas auprès de Hughes Bourdain !

## JOURNEE NATIONALE DES ZOUAVES

185<sup>e</sup> anniversaire de la création du Corps des Zouaves  
Butte des Zouaves - Mémorial national des Zouaves  
MOULIN-sous-TOUVENT (60)



# 13 MARS 2016

- 09h30 : Dépôt de gerbes à la Ferme de Quennevières
- 10h00 : Cérémonie à la « Butte des Zouaves » et au Mémorial national à Moulin-sous-Touvent (N49°29'20" - E3°02'56")
- 11h00 : Messe du Souvenir en l'église de Carlepont
- 12h00 : Cérémonie au monument aux Morts et au Carré militaire de Carlepont



– Union Nationale des Zouaves –

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com)

<http://collectifrance40.free.fr/>



Siège social : 20 rue d'Aguesseau 75008 Paris

Groupeement 241 de la FNAM. Membre du comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe

[uniondeszouaves@gmail.com](mailto:uniondeszouaves@gmail.com) ; <http://collectifrance40.free.fr/>